

CONSEIL D' ECOLE

Lundi 31 octobre 2016

- **Présents :**

Enseignants :

Madame Nadège LAC, PS/GS
Madame Maud PELLETIER, MS
Madame Emilie LAUZE, GS
Madame Virginie TRAVISAN, GS
Madame Coline BRARD, GS
Madame Fabienne DECAMPS, CP
Madame Perrine HENNEQUIN, CE1
Monsieur Ali BENDERDOUCH, CE1
Madame Fiona PERIOT, CE2
Monsieur Michel BOURDIN CM1/CM2
Madame Camille GRANDIN, CM1
Madame Céline HENAFF, CM1
Monsieur Philippe BONAMY, CM2
Monsieur Julien MARIANI, CM2
Madame Gaëlle Le YAOUANC, FLE
Monsieur YOS BAN OUKSA, khmer
Monsieur Sorn CHEA, Khmer
Madame, Christine PENN OUM-
KOECHLIN, Anglais
Madame Ana-Laura BESNAULT, Anglais
Monsieur Medhi LEPELLEY, Anglais

Parents d'élèves élus:

Monsieur Christophe DABEZIES
Monsieur Serge PAK
Madame Christine SOUTIF excusée

- Monsieur Guillaume FROESCHEL, proviseur et Monsieur Christian MALOVRVY, directeur du primaire
- Secrétaire de séance : Mme Coline BRARD

Ordre du jour

- Approbation du PV du conseil d' école du 26 mai 2016
- Bilan de rentrée
- Formation continue et interne à l' établissement
- Projets pédagogiques et actions de l' année
- Présentation des grands domaines de la politique de l' école
- Questions diverses

1/ Approbation du PV du conseil d' école du 26 mai 2016

Approuvé à l' unanimité sans remarque particulière.

2/ Bilan de rentrée

2.1 Installation et attribution du conseil d' école

Taux de participation aux élections :

Il a été de 13.16%. Il était de 16.97% en 2014.

3 parents d' élèves ont été élus sur les 15 postes de représentants à pourvoir.

Rappel sur le rôle des parents délégués au Conseil d' école :

Les parents d' élèves élus au conseil d' école sont membres à part entière de cette instance participative : ils ont une voix délibérative.

Le conseil d' école :

- Vote le règlement intérieur de l' école
- Adopte le projet d' école
- Donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l' école et sur toutes questions intéressant la vie de l' école (intégration des enfants handicapés, activités périscolaires, restauration scolaire, hygiène scolaire, sécurité des enfants)
- Peut proposer un projet d' organisation du temps scolaire

Les représentants des parents d' élèves facilitent les relations entre les parents d' élèves et l' équipe éducative.

Un courriel (parents.ecole@lfrd.net) a été créé à cet effet.

Les parents élus peuvent intervenir auprès du directeur d' école pour évoquer un problème particulier et assurer ainsi une médiation à la demande d' un ou des parents concernés.

Le rôle du Conseil d' école a été envoyé à l' ensemble des familles en français et en khmer.

2.2 Organisation pédagogique

28 classes (19 élémentaires, 9 maternelles)

56 personnels rattachés à l' école primaire :

- 28 enseignants en langue française
- 7 enseignants en langue anglaise
- 5 enseignants en langue khmère
- 4 enseignants de FLE/ FLSCO
- 2 documentalistes
- 10 assistantes maternelles
- le directeur

12 nouveaux enseignants ont rejoint l' équipe du primaire (2 créations de poste).

Nombre total d' élèves : 673 élèves en septembre 2016 contre 610 élèves en 2015, contre 560 en 2014, soit 9% de hausse

Nombre d' élève par niveau de classe

classes	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
sections	2	3.5	3.5	4	4	4	3.5	3.5
effectifs	54	87	87	87	95	99	86	78

Effectif en maternelle : 228 (198 en 2015)

Effectif en élémentaire : 445 (412 en 2015)

Nombre moyen d' élèves par classe : 25.3 à l' école maternelle et 23.4 à l' école élémentaire.

Il n' y a pas de limite au nombre d' élèves par classe, les effectifs devant cependant être adaptés au bon fonctionnement de la classe et à la qualité de l' enseignement donné.

Nationalités : 62% de français, 31% de Khmers et 7% d' étrangers tiers (27 nationalités).

Nouveaux élèves (répartition par classe) :

	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
2015	54	32	20	17	10	10	5	7	155
2016	53	36	22	22	19	9	16	6	183

2.3 Travaux et équipement

Cet été, l' ensemble des classes du primaire a été rénové. Les classes de CM2 ont quitté le bat C pour le Bat E.

L' ancien CDI héberge, désormais, une nouvelle salle de langue ainsi que la BCD.

Les classes de l' élémentaire ont été équipées de 5 ordinateurs pour les élèves et 24 tablettes ont été achetées pour les classes de maternelle.

M. Romain Bergeron est l' enseignant référent numérique de l' école primaire.

2.4 Bilan des réunions de parents

Elles se sont tenues sur trois soirées différentes pour chacun des cycles à la mi-septembre. Une première partie a réuni l' ensemble des parents du cycle où l' équipe enseignante, les programmes et l' organisation de l' école ont été présentés. Une seconde partie s' est poursuivie dans chaque classe auprès des enseignants.

La participation est inégale d' une classe à l' autre. Cependant, il est à déplorer que cette réunion n' ait pas suscité une plus forte participation de la part des parents. Cette première réunion était, en effet, essentielle pour les enseignants, les parents et les enfants : de nombreux éléments d' information et de fonctionnement étant expliqués. Cependant, on sait que la barrière de la langue, pour certains, peut constituer un frein à cette participation.

2.5 Divers

A l' école élémentaire, les bulletins scolaires seront remis aux parents 3 fois au cours de l' année scolaire (en décembre, en mars et en juin).

A l' école maternelle, les carnets de suivi seront rendus 2 fois aussi mais selon un rythme un peu différent (en février et en juin).

Il y aura, aussi, comme l' an passé des remises personnalisées. Ces rendez-vous seront fixés par les enseignants des classes.

3/ Formation continue et interne à l' établissement

Le lycée est tenu d' allouer au moins 1% de sa masse salariale à la mise en place de la formation continue.

Ces stages sont des moments privilégiés qui permettent aux enseignants d' être formés aux innovations pédagogiques, alertés aux actualités pédagogiques et d' échanger sur leur pratique de classe. Les stages sont encadrés par des formateurs envoyés par l' académie partenaire de Lyon par les personnes ressources de la zone.

Il s' agit de développer les compétences des enseignants.

La cellule de formation continue (composée d' enseignants du primaire, du secondaire et de la direction de l' établissement) a opté pour les formations les plus appropriées aux besoins de l' établissement.

16 enseignants de l' école primaire bénéficieront d' une formation cette année.

Les enseignants seront tous remplacés par des vacataires.

De plus, ce « vivier » de 5 remplaçants intervient également en l' absence des enseignants pour maladies ou congés spécifiques.

Ces vacataires sont rémunérés à la vacation horaire et ne signent pas de contrat avec l'établissement. Ils préparent le remplacement avec l'enseignant.

Au retour des stages, les enseignants procèdent à une "démultiplication" auprès de leurs collègues : ils ont pour mission de synthétiser les grandes orientations du stage et de leur fournir tous les documents distribués.

Une formation interne à l'établissement à destination de l'ensemble des personnels sera mise en place. Elle concerne :

- des cours de langues, des Formations sécurité, gestes de premiers secours, communication, gestion du stress et formation handicap...

Ces stages en interne se font en dehors du temps scolaire, et ne nécessitent pas de ce fait l' organisation de remplacements.

Particularité de cette année : les ateliers « Fotokino » en partenariat avec l' IFC sur la thématique de l' image. C' est la première fois que nous organisons ce type d' intervention sur le temps scolaire.

4/ Projets pédagogiques et actions de l' année

Le projet d' école s' est fixé trois priorités :

1. Le Renforcement des fondamentaux : la maîtrise du français et la mise en place de parcours de langues adaptés au profil linguistique de l' élève.
2. La gestion de l' hétérogénéité (au travers des différents dispositifs d' aide : le FLE/FLsco, la différenciation pédagogique, les équipes éducatives...)
3. L' accompagnement du développement personnel de l' élève (le développement de l' aptitude à l' expression et le goût de la création au travers de projets interdisciplinaires, l' éducation physique et sportive).

Le projet d' école résulte de l' analyse des constats et des besoins par les enseignants. Toutes les actions pédagogiques sont associées au projet d' école. Les fiches-actions présentées par les enseignants définissent les objectifs visés et les modalités d' évaluation. Elles peuvent concerner une classe ou plusieurs classes d' un même cycle. La concertation sur les pratiques de classe, les actions et les évaluations font partie du travail des équipes dans le cadre du projet d' école.

Cette année est la 3^{ème} année du projet d' école, celle du bilan.

→ Voir annexe « Actions liées au projet d' école »

Des actions sont en cours de réalisation ou d' ores et déjà terminées.

Quelques exemples :

- Les élections des délégués de classe selon le modèle des élections présidentielles françaises. Ces élections concernaient tous les élèves du cycle 3. Le premier conseil des élèves aura lieu le lundi 7 novembre.
- Une sortie au Wat Phnom pour les classes de CP.
- Le projet « école et cinéma » qui a débuté cette semaine il concerne toutes les classes de la PS au CM2.
- Le projet Corps et graphisme de la GSC s' est déroulé du 19 au 26 septembre. La fresque murale créée à cette occasion a été inaugurée le 5 octobre.
- Les interventions du service santé (en PS lavage des mains, en MS hygiène des mains et du corps, en GS hygiène corporelle et dentaire).

Des grands rendez-vous jalonnent l' année scolaire.

- La fête de Noël qu' il nous faut organiser
- Nouvel an chinois. Date à définir avec le spectacle des dragons.
Nouvel an khmer (à la mi-avril). Stands de jeux traditionnels, chants et danses khmers et goûter.

Pour ces deux derniers évènements, les parents sont conviés.

L' APE veut proposer un comité des fêtes pour réfléchir à l' organisation d' une journée banalisée en fin d' année.

5/ Présentation des grands domaines de la politique de l' école

5.1 FLE / FLSco

4 enseignants se partagent les interventions de la MS au CM2 (20% de nos élèves bénéficient de cette aide).

Définition du FLE (Français Langue Etrangère) :

C' est l' enseignement, l' apprentissage du français en tant que langue étrangère. Il est nécessaire aux enfants non-francophones pour leur permettre de développer les bases de la communication en français. Les élèves sont concernés de la MS au CM2 et répartis sur plusieurs niveaux d' enseignement en fonction des difficultés. Les élèves ont entre 2 et 8 heures d' intervention par semaine pris sur des temps de classe selon les niveaux.

Il y a 2 types d'aide le FLE2 pour accompagner les élèves déjà scolarisés au lycée les années précédentes.

Le FLE1 pour les élèves non francophones nouvellement inscrits au lycée. C'est la classe d'immersion.

Elle concerne 12 élèves.

C'est 10 heures sur le temps scolaire (les élèves sont sortis de la classe) + 1heure d'APC et 2h AES obligatoires.

Cette année, l'école a fait le choix d'accueillir des élèves non francophones tout au long de la scolarité.

5.2 Les parcours linguistiques

En PS et MS, respectivement 6 heures et 5 heures de Khmer pour les enfants khmérophones afin de leur permettre de construire leur langue maternelle en parallèle à la nouvelle langue de l' école qu' est le français.

Au cours de ces 5 à 6 heures, le professeur de khmer intervient en doublette avec le professeur de français.

Les enfants francophones ne sont pas ou peu concernés par cette structure.

Dans la classe, les assistantes maternelles ont un rôle très important. Elles sont le référent khmer de la classe, ce qui sécurise les enfants. Elles sont l'interlocuteur privilégié des parents non francophones.

1 heure d'anglais est introduite à partir de la MS.

A partir de la GS, il y a deux parcours possible.

→ Voir annexe « Parcours linguistique Phnom Penh »

Les principes de l'EMILE sont rappelés :

L'EMILE (Enseignement d'une Matière par l'Intégration d'une Langue Etrangère) au LFRD se fait, en priorité, en binôme. Deux enseignants interviennent dans la même classe. Intégrer une langue étrangère, cela signifie que les deux langues sont utilisées ; le recours à ces dernières est modulé en fonction des besoins de chacun des élèves.

L'enseignement d'une matière par l'intégration d'une langue étrangère n'est pas compatible avec une organisation en groupes de niveaux de langue.

Les avantages du binôme sont multiples :

- Evaluation des acquis des élèves en associant deux regards.
- Meilleure efficacité (quand les enseignants ont clairement défini les objectifs et les contenus notionnels et linguistiques).

Un travail d'équipe est nécessaire pour assurer cohérence, continuité et évaluation des apprentissages.

Afin d'atteindre ces objectifs, des heures de concertations sont planifiées sur l'ensemble de l'année pour les enseignants engagés dans le dispositif.

Répartition des élèves dans les parcours linguistiques :

	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
Nombre total	87	87	95	99	86	78	532
Parcours tri langue	64	60	64	56	50	38	332
Parcours bi langue	23	27	31	43	36	40	200

Des activités extra-scolaires sont aussi proposées en anglais. Un club anglais pour les PS/MS, GS/CP et pour les élèves de l'élémentaire.

Les certifications langues.

PPRE programme personnalisé de réussite éducative
PAP plan d' accompagnement personnalisé
PPS projet personnalisé de scolarisation

7/ Questions diverses

Aucune